

Parc National des Calanques: Signez la pétition !

Soumis par Sophie

Dernière mise à jour : 01-03-2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE La Ciotat, le 08/11/2007

Parc National des Calanques : La municipalité de La Ciotat doit concrétiser officiellement son adhésion au G.I.P avant qu'il ne soit trop tard.

Le 25 juin 2007, le conseil municipal a voté « l'inclusion du territoire de La Ciotat aux réflexions permettant l'élaboration de l'avant-projet de création du Parc National des Calanques ». Cette décision a été saluée avec enthousiasme par le collectif « La Ciotat Citoyen de Parc » car elle rendait enfin possible l'intégration de notre commune au processus de diagnostic et de concertation visant la mise en place du Parc national.

Malheureusement depuis cette date, la commune n'a pas encore concrétisé sa décision puisqu'elle n'a pas été officiellement au GIP (groupement d'intérêt public chargé de mettre en place le parc national des calanques). Pourtant, le 29 novembre, aura lieu le prochain conseil d'administration du GIP. Il s'agit d'une réunion extrêmement importante puisqu'à cette occasion sera validée l'étude de diagnostic territorial préalable à la détermination du futur parc national. La candidature de La Ciotat devrait aussi être présentée pour siéger officiellement au GIP. Ensuite, cette candidature devrait être entendue lors de l'assemblée générale du GIP qui se tiendra au plus tard en 2008.

Le directeur du GIP, Jean-Marie Laffond nous a confirmé qu'il envoyait cette semaine une lettre à notre maire pour lui rappeler l'urgence du calendrier et lui demander une réponse claire et précise. Il a rappelé que sans signe aucune possibilité d'avoir la parole et de participer aux décisions importantes. Le dossier sera présenté ensuite au Premier Ministre dans le premier semestre 2008 et compte tenu des échanges durant le Grenelle de l'environnement et des prises de positions favorables de Messieurs Gaudin et Guérini, il est plus que souhaitable que La Ciotat soit dans le dossier initial.

Alors, le 25 juin, s'agissait-il simplement d'un « effet d'annonce » ? Est-ce un manque d'intérêt de la municipalité d'avoir envoyé aucun élu lors de la réunion du comité de pilotage du 5 Novembre ?

Le silence de la mairie qui refuse toujours de rencontrer les représentants de notre collectif malgré nos demandes répétées ne contribue pas à nous rassurer. Nous espérons que la mairie qui déclare « s'être fortement engagée plusieurs années dans une politique environnementale affirmée » saura tenir ses engagements. Un parc national constitue une formidable opportunité pour un territoire. Il s'agit d'un investissement rentable économiquement et durable pour les générations futures. La commune de La Ciotat ne peut pas se permettre de manquer ce rendez-vous.

Le Collectif « La Ciotat Citoyen de Parc »